

Procès-verbal

Secrétariat international de l'ITIE Oslo, le 22 mars 2012

Table des matières

Table des matières	2
14 février – Session consacrée à la Stratégie.....	3
Actions.....	3
15 février - 19e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE.....	3
19-1 Message de bienvenue de la Présidente et adoption de l'ordre du jour	3
19-2 Rapport du Chef du Secrétariat.....	3
Actions.....	4
19-3 Rapport de suivi de la mise en œuvre	4
Actions.....	6
19-4 Rapport du Fonds fiduciaire multi-donateurs (FMDT) de la Banque mondiale	6
19-5 Rapport du Comité de Validation.....	7
19-5-A Complément d'informations sur le Cameroun.....	7
19-5-B Examen du Secrétariat : Kazakhstan	8
19-5-B Examen du Secrétariat : Mauritanie	8
19-5-D Examen du Secrétariat : Pérou	8
19-10-C Proposition des questions de priorité à aborder dans le cadre de la revue du modèle de Validation.....	8
Actions.....	9
19-6 Rapport du Comité de Candidature et de Sensibilisation.....	9
Actions.....	11
19-7 Rapport du Secrétariat sur sa mission en Éthiopie	11
19-8 Rapport du Comité des Finances.....	11
19-9 Rapport sur la préparation de la 6e Conférence mondiale	11
Actions.....	11
19-11 Réunions du Conseil d'administration en 2012	11
Actions.....	12
Questions diverses	12
Résumé des actions	12
Résumé des décisions du Conseil d'administration sur la Validation	18

PROCES-VERBAL DE LA 19E REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

Wiston House, 14-15 février 2012

14 février – Session consacrée à la Stratégie de l'ITIE

Le Conseil d'administration a procédé à l'examen de la stratégie future de l'ITIE, en s'appuyant plus particulièrement sur les éléments développés dans le document 19-10-B du Conseil d'administration. Un large consensus s'est dégagé en faveur de la nécessité de faire évoluer la norme ITIE, tant par le renforcement de celle-ci que par des encouragements à l'adresse des pays mettant en œuvre l'ITIE afin qu'ils puissent associer l'ITIE à d'autres initiatives de réforme et qu'ils aillent au-delà de la norme de base. Le Conseil d'administration a examiné plusieurs options permettant d'affiner le système de Validation au-delà de l'approche consistant « à faire passer ou à recaler » un pays dans le cadre de la Conformité à l'ITIE. Il a été convenu que deux groupes de travail seraient formés afin de poursuivre le travail déjà accompli par le groupe responsable du document sur les options et choix stratégiques : un premier groupe de travail discutera des améliorations à apporter à l'ITIE sous l'état de ses dispositions actuelles, et le deuxième se verra confier la tâche de discuter des nouveaux paramètres à apporter à l'ITIE. Ces groupes seront chargés de préparer des propositions devant être examinées lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration. Tous les membres sont invités à soumettre leurs contributions à ces deux groupes, et ce afin de mieux refléter les avis du Conseil entier. Un groupe de travail supplémentaire a été mis sur pied avec pour mission de formuler plus clairement la théorie du changement de l'ITIE, ses conclusions devant éventuellement être intégrées à la réflexion sur la stratégie de l'ITIE.

Le Conseil d'administration a convenu de la nécessité de poursuivre les consultations externes avec les parties prenantes de l'ITIE, en l'occurrence avec celles des pays mettant en œuvre l'ITIE et ce en marge des discussions se tenant au sein du Conseil d'administration de l'ITIE. Les membres du Conseil ont envisagé la possibilité d'organiser des tournées d'informations ou bien des visites de consultation dans les pays mettant en œuvre l'ITIE.

Actions

La Présidente de l'ITIE devra former deux groupes de travail, l'un traitant du renforcement de l'ITIE sous l'état de ses dispositions actuelles et l'autre traitant des options possibles pour l'extension des paramètres de l'ITIE. Ils devront élaborer des propositions de stratégie devant être examinées lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Mise sur pied d'un groupe de travail chargé de formuler plus clairement la théorie du changement de l'ITIE.

15 février - 19e Réunion du Conseil d'administration de l'ITIE

19-1 Message de bienvenue de la Présidente et adoption de l'ordre du jour

Clare Short a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil d'administration et aux observateurs présents à la réunion. Elle a proposé que le point 19-6 concernant l'Éthiopie et figurant à l'ordre du jour en soit retiré. L'ordre du jour a été adopté après ce retrait.

19-2 Rapport du Chef du Secrétariat

Jonas Moberg a informé les membres du Conseil d'administration des activités menées par le Secrétariat international depuis la dernière réunion du Conseil. Il a entre autres souligné l'engagement pris par le Sud Soudan à mettre en œuvre l'ITIE ainsi que la publication des rapports ITIE du Congo, de l'Irak, du Libéria, du Mali et du

Pérou. La publication du Secrétariat intitulée «Extraire les données : Un aperçu statistique des rapports ITIE publiés entre 2005 & 2011», et qui avait été présentée à Djakarta, a été mise à jour afin qu'elle puisse refléter ces derniers développements intervenus depuis lors. En janvier 2012, la République centrafricaine est devenue le premier pays Conforme à publier son rapport d'activités annuel conformément aux Règles 2011 de l'ITIE. Le Secrétariat international a effectué quatre examens du Secrétariat et a participé à plusieurs événements de formation. Au titre des efforts portant sur l'amélioration de ses services au Conseil d'administration, le Secrétariat s'est attelé à développer des pages Internet pour chaque Comité du Conseil d'administration sur le site Intranet de l'ITIE et il a par ailleurs rédigé un projet de Manuel à l'intention du Conseil d'administration. Il a en outre été décidé qu'une aide financière serait apportée aux membres de la société civile issus des pays mettant en œuvre l'ITIE siégeant au Conseil d'administration, afin de leur permettre de couvrir les dépenses en matière de communication et de renforcer leur participation aux réunions des différents Comités de l'ITIE. Jonas Moberg a déploré le fait que certains membres du Conseil d'administration n'avaient pas été en mesure d'assister à la réunion et ce dû aux difficultés rencontrées lors de l'obtention de visas. Le Secrétariat continuera à collaborer étroitement avec les gouvernements hôtes de manière à s'assurer que les instructions concernant les exigences relatives aux visas soient bien communiquées et que les visas soient délivrés en temps opportun. Il a également fait remarquer que l'organisation PCQVP avait demandé au Conseil d'administration de tenir compte de la question des visas lors des décisions portant sur le choix du lieu des prochaines réunions. Parmi les mesures visant à renforcer l'action du Secrétariat, figurent la formation du personnel, les améliorations apportées aux systèmes de performances internes et le recrutement en cours d'un directeur des ressources et d'un chargé de communication.

Jelte Van Wieren a demandé à ce que, lors de l'examen des points sur les actions à prendre à l'issue des décisions prises lors des précédentes réunions du Conseil d'administration, le Secrétariat communique de façon plus explicite les raisons pour lesquelles certains de ces points sont soit toujours en suspens ou ne s'appliquent plus. Il a été convenu que le Secrétariat insérerait dorénavant des notes de bas de page aux actions à prendre pour expliquer les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été menées à bien.

Sarah Cooke a demandé à ce que l'opportunité soit donnée aux membres du Conseil d'administration de communiquer leurs commentaires au sujet du rapport d'activités annuel du Secrétariat. Il a été convenu qu'à l'avenir, le Comité de Gouvernance procéderait à l'examen du rapport annuel du Secrétariat avant qu'il ne soit soumis au Conseil d'administration, et que le Secrétariat inviterait tous les membres du Conseil d'administration à faire part de leurs commentaires éventuels sur le rapport par voie de Circulaire du Conseil. Sarah Cooke a posé la question portant sur la possibilité pour le Secrétariat d'augmenter les ressources qu'il consacrait aux activités de suivi et d'évaluation (S & E) en 2012. Il a été fait remarquer qu'il y avait eu en 2011 des activités soutenues de suivi et d'évaluation (S & E) de part l'Évaluation indépendante, les événements de formation ainsi que les efforts en matière de mesure des progrès accomplis par rapport aux indicateurs de performance clés. Les travaux du Conseil d'administration dans le cadre de la théorie du changement devront également comporter des éléments de S & E.

Florent Michel Okoko a souligné qu'il pourrait exister un écart entre les ambitions de l'ITIE et les réalités sur le terrain, et il a demandé au Secrétariat d'apporter une plus grande attention au choix des mots figurant dans le rapport annuel.

Actions

À l'avenir, lors de la mise à jour des points relatifs aux actions à prendre, le Secrétariat insérera des notes de bas de page expliquant les raisons pour lesquelles certaines d'entre elles n'ont pas été menées à bien.

À l'avenir, le Secrétariat invitera les membres à lui faire parvenir leurs commentaires sur ses rapports d'activités annuels par le biais du Comité de Gouvernance et des Circulaires du Conseil d'administration.

19-3 Rapport du suivi de la mise en œuvre

Jonas Moberg a rappelé aux membres du Conseil d'administration qu'un nouveau format avait été adopté pour le Rapport de suivi de la mise en œuvre. Ce dernier est dorénavant divisé en deux parties et comporte : une version

sommaire qui a été jointe aux autres documents du Conseil d'administration, et une version plus détaillée, disponible sur le site Intranet de l'ITIE. Il a fait souligner qu'un système d'évaluation tricolore 'vert-orange-rouge' des progrès avait été introduit dont le but était de distinguer plus clairement encore, les pays en bonne voie, des pays accumulant des retards ou rencontrant des difficultés. Il a par ailleurs été fait remarquer que les évaluations figurant dans les rapports ne traduisaient que les points de vue du Secrétariat et que ce document devait rester confidentiel.

Anthony Richter a attiré l'attention des membres sur les progrès réalisés en Afghanistan et sur la capacité de la société civile afghane à fonctionner dans un environnement difficile. Sam Bartlett a fait remarquer que le Groupe multipartite était dominé par les représentants du gouvernement et que de nombreux défis restaient à surmonter sur le plan des communications et de la sensibilisation en dehors de Kaboul. Le processus bénéficiait cependant des activités d'un secrétariat national solide, d'une importante assistance technique et d'un financement suffisant. Malgré certaines difficultés rencontrées dans le cadre du recrutement d'un réconciliateur, le processus de déclaration était maintenant sur la bonne voie. Le Secrétariat n'entrevoit aucune difficulté à ce que l'Afghanistan respecte le délai de Validation qui lui avait été imparti. Erry Riyana Hardjapamekas a confirmé qu'il avait pu constater des signes encourageants en matière d'efforts de communication lors de sa récente visite en Afghanistan.

David Diamond s'est montré préoccupé du fait que l'Afghanistan et le Tchad n'avaient pas encore finalisé leur premier rapport ITIE, alors que les délais qui leur avaient été communiqués pour achever la Validation arrivaient à échéance en août et octobre 2012 respectivement. Le Secrétariat a toutefois confirmé que ces pays devraient parvenir à publier leur rapport ITIE dans les délais impartis.

Diarmid O'Sullivan a demandé si les Termes de Référence s'appliquant au deuxième rapport de réconciliation du Mozambique comprenaient une évaluation du régime fiscal, telle que l'avait demandé la société civile du pays. Eddie Rich a expliqué que la société civile du Mozambique restait divisée sur la question de savoir si le Groupe multipartite était parvenu à un accord concernant l'insertion du régime fiscal mozambicain dans le second rapport. Le Secrétariat s'est efforcé d'obtenir un exemplaire du procès-verbal de la réunion du Groupe multipartite au cours de laquelle les Termes de Référence avaient été convenus.

Jim Miller a demandé si le soutien financier fourni par les entreprises en République Démocratique du Congo avait contribué à combler le déficit en matière de financement. Tim Bittiger a expliqué que les fonds débloqués avaient été utiles, mais n'avaient pas permis de résoudre la question du financement à long terme. Il a en outre indiqué que des fonds provenant de la Banque mondiale avaient été versés à présent.

Edward Bickham a demandé à ce que le Secrétariat insère les échéances en matière de Validation dans le tableau des évaluations figurant dans la version sommaire du rapport de suivi de la mise en œuvre. Il a par ailleurs questionné l'évaluation du Gabon réalisée par le Secrétariat. Jonas Moberg a alors expliqué que l'on pouvait considérer le Gabon comme étant sur la bonne voie, mais qu'un engagement politique fort faisait défaut. Edward Bickham a rappelé qu'il était important d'assurer un suivi des progrès de chaque pays dans la transition vers l'édition 2011 des Règles, afin qu'une crise soit évitée au cours de la deuxième moitié de l'année 2012. Il a souhaité obtenir un état des lieux de la manière dont les accords de troc étaient abordés dans les pays mettant en œuvre l'ITIE. Jonas Moberg a fait remarquer que les délais imposés avaient souvent permis de générer un regain d'activités et que le Secrétariat avait pris plusieurs dispositions afin de rappeler aux pays, les impératifs des Règles 2011 de l'ITIE, notamment par le biais de sessions de formation, de lettres adressées par la Présidente ainsi que de par les échanges quotidiens avec les parties prenantes. Sam Bartlett a expliqué que le Secrétariat avait fourni des conseils spécifiques aux pays membres quant à la manière d'intégrer les accords de troc dans les déclarations ITIE. Il a indiqué que les opérations de troc figureraient dans les rapports à venir de la République démocratique du Congo et de la Guinée.

Ibrahim Dankwanbo et Zainab Ahmed ont présenté un premier rapport sur la journée de réflexion du Conseil d'administration de la NEITI, qui a permis d'examiner les manières d'aller au-delà de la Conformité ITIE, et un

second rapport sur la Conférence nationale de la NEITI. Ces deux événements ont eu pour effet d'accroître les attentes de la population vis-à-vis de la NEITI et ont créé une demande afin que la NEITI aborde d'autres questions, telles que celles des audits environnementaux et infranationaux. La NEITI a récemment commandé l'audit pétrolier et gazier 2009-2011, qui doit être achevé en décembre 2012, et elle entend entreprendre un audit sur les minéraux solides au cours de la présente année. Jonas Moberg a ajouté que d'autres pays mettant en œuvre l'ITIE pourraient bénéficier des enseignements tirés de l'expérience de la NEITI. Il a souligné qu'il restait encore du travail à accomplir au Nigéria et dans d'autres pays en matière d'intégration de l'ITIE à d'autres mécanismes de déclaration. Sarah Cooke a demandé à ce qu'un effort plus conséquent soit réalisé afin de recueillir des exemples des bonnes pratiques provenant de pays mettant en œuvre l'ITIE.

Eddie Rich a donné un bref aperçu de la situation en Irak en soulignant que la décision prise par le Conseil d'administration d'accepter l'Irak en tant que pays Candidat laissait planer une certaine ambiguïté. En effet, la question était de savoir si la couverture des seules ventes de pétrole du pays à l'exportation suffirait à satisfaire aux exigences en matière de Conformité. Selon le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration à Oslo, à l'occasion de laquelle l'Irak a été accepté en tant que pays Candidat, « le Conseil d'administration escompte que l'Irak progresse rapidement vers l'intégration de tous les paiements significatifs dans ses déclarations ITIE dans un délai de deux ans, conformément aux Règles de l'ITIE relatives à la Conformité ». Le Conseil d'administration avait alors demandé à ce que le champ d'application des déclarations soit élargi, sans en avoir fait explicitement une condition sine qua non pour l'atteinte de la Conformité. Le premier rapport ITIE de l'Irak n'a couvert que les ventes à l'exportation et un second rapport ne sera pas publié avant la Validation. L'ITIE Irak (IEITI) a demandé des clarifications à ce sujet. Il a été convenu qu'un groupe de travail restreint soit mis sur pied avec pour mission d'examiner cette question et de faire suivre une recommandation auprès du Conseil d'administration sur le type de couverture suffisant pour que ce pays soit déclaré Conforme.

Actions

Le Secrétariat doit réunir un groupe de travail dans le but d'examiner le champ d'application s'appliquant à l'Irak afin de faire une recommandation au Conseil d'administration sur le type de couverture suffisant pour que l'Irak soit déclaré Conforme.

19-4 Rapport du Fonds fiduciaire multi-donateurs (FMDT) de la Banque mondiale

Anwar Ravat a présenté le rapport du FMDT de la Banque mondiale, en soulignant les quatre piliers constituant son mandat de base : i) l'assistance technique et le financement, ii) la sensibilisation, iii) l'appui aux organisations de la société civile, et iv) la formation. Il a fait souligner que la Banque avait convenu de modalités d'octroi de subventions avec 31 des 35 pays mettant en œuvre l'ITIE, et qu'elle fournissait un soutien à bien d'autres pays qui examinaient en ce moment la possibilité d'une mise en œuvre. Le FMDT avait reçu un appui financier d'un montant de plus de 50 millions de dollars des États-Unis, près de 5 millions de dollars de ce montant sont décaissés chaque année. Anwar Ravat a aussi présenté brièvement les principaux domaines d'intervention de l'assistance technique prodiguée par le FMDT aux pays Conformistes et a souligné le besoin d'approfondir la compréhension et l'utilisation des rapports ITIE. Paulo de Sa a ajouté que le FMDT travaillait en collaboration avec d'autres Institutions financières multilatérales (IFM) et organisations de la société civile, ainsi que sur l'ordre du jour relatif à la discussion sur l'après-Conformité.

Tony Hodge a demandé à ce qu'un rapport de mise à jour portant sur l'efficacité de l'assistance technique fournie par le FMDT soit communiqué. La Présidente a rappelé aux membres présents qu'il s'agissait là d'une question qui devrait être adressée directement au Comité de gestion du FMDT. Jonas Moberg a fait remarquer que, bien que la Banque mondiale restait le principal pourvoyeur de l'assistance technique de l'ITIE, l'ampleur de l'appui assuré par les autres institutions devrait être reconnue. À ce titre, il a fait état des contributions de la Banque africaine de développement, de la Banque interaméricaine de développement, des agences bilatérales telles que l'AUSAID, le DFID et la GIZ, ainsi que celles de Publiez ce que vous payez et du Revenue Watch Institute. Sarah Cooke a demandé à ce que la dimension globale des efforts d'assistance technique en cours soit rapportée de manière plus

explicite. Anthony Richter a noté qu'il semblait exister une divergence entre la liste des pays prioritaires à sensibiliser du FMDT et celle relative à la stratégie de sensibilisation de l'ITIE. Paulo de Sa a précisé que la liste du FMDT ne comprenait que les pays qui avaient déjà approché la Banque mondiale pour une demande d'appui et qu'elle ne représentait par conséquent pas le champ d'action total couvert par le FMDT. Sarah Cooke a par ailleurs demandé à ce que soit présenté un état des lieux de la ponctualité des décaissements des subventions octroyées par le FMDT. Alfredo Pires a fait remarquer que les procédures étaient lentes et compliquées, et ce même pour des subventions d'un faible montant, et qu'elles nécessitaient des ressources humaines considérables. Anwar Ravat a expliqué qu'une révision interne avait eu lieu visant à réduire l'écart entre les actions à entreprendre et les ressources disponibles. Il a aussi indiqué que les dossiers de subvention et leur état d'avancement faisaient dorénavant l'objet d'une publication en ligne. La Présidente a demandé à ce que les pays soutenant l'ITIE et ceux la mettant en œuvre avisent leurs représentants siégeant au Conseil d'administration de la Banque mondiale du besoin d'améliorer les procédures de décaissement. La Présidente a prié Sarah Cooke de bien vouloir se charger de la coordination de cette démarche.

19-5 Rapport du Comité de Validation

Mark Pearson a présenté le rapport du Comité de Validation. Il a débuté son intervention en présentant un rapport des quatre examens du Secrétariat réalisés par le Secrétariat international de l'ITIE, puis est revenu à l'examen du modèle de Validation (Document 19-10-C), qui n'avait pas été abordé la veille lors de la session relative à la stratégie et dont la discussion avait été reportée à la session en cours.

Les décisions finales du Conseil d'administration concernant le statut des différents pays concernés sont jointes au présent procès-verbal. Les principaux débats et les décisions relatifs à ces pays sont présentés ci-dessous.

19-5-A Complément d'informations sur le Cameroun

Le Conseil d'administration a examiné le complément d'informations apporté à l'examen du Secrétariat sur le Cameroun, qui avait été présenté au Conseil d'administration lors de sa réunion de Djakarta. Il est arrivé à la conclusion que le Cameroun n'avait pas mené à bien toutes les mesures correctives qui lui avaient été demandées par le Conseil d'administration et que les Indicateurs n°14 et n°15 n'avaient toujours pas été satisfaits. Le Conseil d'administration a convenu que le Cameroun n'avait pas atteint la Conformité et qu'il conserverait son statut de pays Candidat, sous réserve de l'élaboration d'un plan de travail clairement défini et convenu destiné à lui permettre de parvenir au statut de Conformité ; ce plan comprendrait un calendrier pour l'exécution de sa prochaine Validation. Conformément aux dispositions transitoires relatives à l'édition 2011 des Règles de l'ITIE, le Conseil d'administration a convenu que la Candidature du Cameroun serait renouvelée pour une période de 18 mois (soit jusqu'au 15 août 2013), période à la fin de laquelle le pays devra avoir achevé une Validation démontrant sa Conformité à l'édition 2011 des Règles de l'ITIE, y compris sa Conformité aux dispositions de l'Exigence 5(e) relatives à la présentation ponctuelle et régulière de rapports ITIE. Si le Cameroun n'atteint pas le statut de pays Conforme à l'issue de la période de 18 mois, il sera radié.

Tim Bittiger a rappelé la décision prise par le Conseil d'administration à Djakarta stipulant que l'examen du Secrétariat devait être prolongé jusqu'à ce qu'il soit établi que tous les paiements et revenus significatifs avaient bien été couverts dans le rapport ITIE 2006-2008. Ce travail de clarification avait été soutenu par un rapport de compilation achevé en janvier 2012 et dont le financement avait été assuré par la Banque mondiale. Le rapport de compilation avait démontré que, bien que tous les paiements pétroliers et gaziers significatifs avaient été saisis, les paiements et revenus significatifs du secteur minier avaient quant à eux été exclus du rapport ITIE 2006-2008. Le rapport de compilation avait par ailleurs souligné les faiblesses systémiques que comportait la déclaration des revenus du gouvernement. Concernant le paiement de Glencore, le rapport de synthèse avait fourni une explication satisfaisante confirmant le montant du paiement.

Jelte Van Wieren a fait part de ses préoccupations concernant le niveau de qualité des données figurant dans les rapports ITIE. La Présidente a rappelé aux membres présents que le Conseil d'administration avait convenu de commander un examen des Exigences n°12 et n°13 avec pour objectif, l'amélioration de la clarté et l'aide

technique en matière de fiabilité des données. Florent Michel Okoko a fait remarquer que tout en examinant la Validation du Cameroun, il était important de reconnaître les progrès réalisés et les résultats obtenus à ce jour dans ce pays. La Présidente a rappelé aux personnes participant à la réunion la nécessité de protéger l'intégrité de la norme ITIE.

19-5-B Examen du Secrétariat : Kazakhstan

Le Conseil d'administration a étudié l'examen du Secrétariat portant sur les mesures correctives abordées par le Kazakhstan. Il est arrivé à la conclusion que le Kazakhstan n'avait pas mené à bien toutes les mesures correctives demandées par le Conseil d'administration et que les Indicateurs n°11, n°13, n°14 et n°15 n'avaient pas été satisfaits. Le Conseil d'administration a convenu que le Kazakhstan n'avait pas atteint la Conformité et qu'il conserverait son statut de pays Candidat, sous réserve de l'élaboration d'un plan de travail clairement défini lui permettant de parvenir au statut de Conformité, et comprenant un calendrier pour l'exécution de sa prochaine Validation. Conformément aux dispositions transitoires relatives à l'application de l'édition 2011 des Règles de l'ITIE, le Conseil d'administration a convenu que la Candidature du Kazakhstan serait renouvelée pour une période de 18 mois (soit jusqu'au 15 août 2013), période à la fin de laquelle le pays devrait avoir achevé une Validation démontrant sa Conformité à l'édition 2011 des Règles de l'ITIE, y compris aux dispositions de l'Exigence 5(e) relative à la présentation ponctuelle et régulière de rapports ITIE. Si le Kazakhstan ne parvient pas à atteindre le statut de pays Conforme à l'issue de la période de 18 mois, il sera radié.

Olivier Loubière a demandé au Secrétariat de préciser la nature des problèmes au Kazakhstan. Dyveke Rogan a expliqué que, outre les problèmes d'ordre technique soulignés dans l'examen du Secrétariat, la mise en œuvre avait ralenti en raison d'un manque de direction politique manifeste. Elle a par ailleurs indiqué que le Groupe multipartite ne se rencontrait pas régulièrement et qu'il existait des problèmes de coordination et de méfiance entre les différents groupes de parties prenantes impliqués dans le processus. Le Secrétariat avait élaboré une stratégie visant à soutenir le processus au cours des prochains mois. Keith Ruddock a demandé à ce que la stratégie soit envisagée en concertation avec les entreprises actives au Kazakhstan.

19-5-B Examen du Secrétariat : Mauritanie

Sidi Ould Zeine s'est retiré afin de ne pas participer aux débats sur cette question.

Le Conseil d'administration a étudié l'examen du Secrétariat portant sur les mesures correctives abordées par la Mauritanie. Il est arrivé à la conclusion que la Mauritanie avait mené à bien toutes les mesures correctives demandées par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a convenu de désigner la Mauritanie comme pays Conforme à l'ITIE.

Conformément aux Règles de l'ITIE, la Mauritanie devra se soumettre à une nouvelle Validation dans un délai de 5 ans (soit d'ici le 14 février 2017).

19-5-D Examen du Secrétariat : Pérou

Epifanio Baca Tupayachi s'est retiré de la discussion.

Le Conseil d'administration a étudié l'examen du Secrétariat portant sur les mesures correctives abordées par le Pérou. Il est arrivé à la conclusion que le Pérou avait mené à bien toutes les mesures correctives demandées par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a convenu de désigner le Pérou comme pays Conforme à l'ITIE. Conformément aux Règles de l'ITIE, le Pérou devra se soumettre à une nouvelle Validation dans un délai de 5 ans (soit d'ici le 14 février 2017).

19-10-C Proposition des questions de priorité à aborder dans le cadre de la revue du modèle de Validation

Mark Pearson a annoncé que le Comité de Validation avait identifié des questions de priorité à aborder dans le cadre de la revue du modèle de Validation. Le Comité de Validation a décidé de procéder à un suivi de ces questions dans le but de formuler des recommandations auprès du Conseil d'administration lors de sa prochaine réunion. Ce travail viendra s'intégrer au travail d'élaboration de la stratégie pour le renforcement de la norme ITIE ;

il a par ailleurs été souligné que certains problèmes liés à la Validation devraient être abordés très prochainement afin de permettre aux progrès réalisés par les pays dans le cadre de la version 2011 des Règles de l'ITIE soient effectivement validés. Les problèmes identifiés étaient axés sur le renforcement des capacités, le processus de Validation et les questions d'ordre administratif.

Mark Pearson a expliqué que lors de sa réunion du 13 février 2012, le Comité de Validation avait, en outre, adopté trois recommandations destinées à améliorer les procédures existantes qui s'appliquaient aux examens menés par le Secrétariat. Il a été convenu qu'un aval serait sollicité par voie de Circulaire du Conseil d'administration, afin de permettre un examen ainsi que des consultations approfondis. Suite à la demande du Comité de Validation, le Secrétariat avait préparé un document comportant une synthèse des leçons tirées à partir de neuf examens du Secrétariat réalisés à ce jour ainsi que des recommandations concernant les futurs examens du Secrétariat. Sam Bartlett a présenté ces recommandations. Edward Bickham a fait remarquer qu'elles apporteraient de la rigueur aux pratiques existantes. Jelte Van Wieren a rappelé qu'il avait été décidé à Paris de ne pas présenter de documents sans préavis.

Actions

Le Secrétariat doit procéder à une commande d'un examen des Exigences n°12 et n°13.

Le Secrétariat doit faire part des décisions du Conseil d'administration aux gouvernements du Cameroun, du Kazakhstan, de la Mauritanie et du Pérou.

Le Comité de Validation doit présenter des recommandations relatives à la revue du modèle de Validation lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Le Comité de Validation devra chercher à obtenir l'approbation vis-à-vis des recommandations concernant l'amélioration des procédures s'appliquant aux examens du Secrétariat et ce par voie de Circulaire du Conseil d'administration.

19-6 Rapport du Comité de Candidature et de Sensibilisation

Anthony Richter a présenté le rapport du Comité de Candidature et de Sensibilisation.

19-6-A État des lieux de la sensibilisation dans les pays - janvier 2012

Anthony Richter a souhaité la bienvenue aux observateurs venus d'Australie et des États-Unis. Il a demandé à Jonas Moberg de présenter l'état des lieux de la sensibilisation dans les pays. Jonas a encouragé les membres du Conseil d'administration à utiliser le document sur l'état des lieux de la sensibilisation, régulièrement mis à jour et disponible sur le site Intranet de l'ITIE.

19-6-B Formulaire de demande de Candidature à l'ITIE

Anthony Richter a présenté les formulaires de demande de Candidature conçus pour guider les candidats potentiels dans le processus de soumission de leur Candidature. Le formulaire de Candidature aidera aussi le Comité à traiter les demandes reçues. Il a été convenu que le Comité de Candidature et de Sensibilisation inviterait les membres à soumettre des commentaires sur le formulaire de Candidature par voie de Circulaire du Conseil d'administration, et ce, avant son approbation par le Conseil d'administration.

Michel Okoko a demandé une précision à propos du point de contact pour la soumission d'une Candidature. Anthony Richter a expliqué que les informations concernant le point de contact étaient sollicitées uniquement pour des raisons pratiques, et que la personne concernée ne devrait pas être confondue avec le haut fonctionnaire nommé par le gouvernement pour diriger la mise en œuvre de l'ITIE (Exigence ITIE n°3). Olivier Loubière a demandé si des pays posant leur candidature auraient à fournir de la documentation en appui à leur soumission. Anthony Richter a fait référence aux parties du formulaire où il était demandé aux pays posant leur candidature de

joindre des éléments de preuve à l'appui de leur soumission. Olivier Loubière a souligné l'importance de vérifier tout élément de preuve communiqué par les pays posant leur candidature. Anthony Richter a suggéré qu'une page Internet consacrée aux pays ayant posé un dossier de candidature soit élaborée. La Présidente a demandé à ce que ces commentaires fassent l'objet d'un examen avant que le Conseil d'administration n'apporte une considération favorable au formulaire de Candidature.

19-6-C Projet de stratégie de sensibilisation de l'ITIE

Anthony Richter a présenté le projet de stratégie de sensibilisation de l'ITIE. Il a été convenu que le Comité de Candidature et de Sensibilisation procéderait à l'examen des points soulevés par les membres du Conseil d'administration et affinerait la stratégie avant son approbation par le Conseil d'administration. Anthony Richter a fait remarquer que cette stratégie relevait d'un travail explicatif de l'approche à la sensibilisation dont une présentation succincte figurait dans le plan de travail du Secrétariat. Il a adressé ses remerciements à la Banque mondiale, au Revenue Watch Institute et au Secrétariat pour leurs contributions à l'élaboration de la stratégie. Jonas Moberg a fait remarquer que la stratégie était celle de l'ITIE et que, bien que plusieurs acteurs avaient été impliqués dans son élaboration, il serait judicieux de reconnaître que ces acteurs puissent avoir des priorités allant au-delà ou étant différentes de celles figurant dans le document. Jonas Moberg a par ailleurs formulé le souhait de voir la stratégie contribuer à une certaine rigueur ainsi qu'à une forme de structure supplémentaire aux efforts de sensibilisation. Cependant, il a insisté sur le fait qu'il était nécessaire de continuer à saisir les opportunités de sensibilisation, au fur et à mesure qu'elles se présenteraient. Il a été noté que les principaux critères de sensibilisation avaient pour but de guider les priorités et les efforts dans cette voie.

Stephen Gallogly a souligné la nécessité d'apporter certaines corrections à la stratégie, telle que la suppression de la référence au Canada et à son projet-pilote de l'ITIE, à celle de l'Australie mettant en œuvre l'ITIE et le fait de placer le Mexique dans la catégorie des pays membres de l'OCDE. Jelte Van Wieren a voulu savoir les raisons pour lesquelles le calendrier de la stratégie ne s'échelonnait que sur une année. Anthony Richter a indiqué que la stratégie suivait le cycle budgétaire annuel du Secrétariat de l'ITIE et la durée du mandat du Conseil d'administration, également annuelle. Jonas Moberg a expliqué que sa durée pouvait être prolongée, aussi longtemps que le Conseil d'administration serait en mesure d'apporter des révisions selon les besoins.

Jelte Van Wieren a voulu savoir s'il existait des capacités suffisantes pour la mise en œuvre de la stratégie. Anthony Richter a déclaré que plusieurs parties prenantes étaient intéressées et avaient la capacité de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie, et qu'une augmentation de l'allocation budgétaire de 20 % en faveur des efforts de sensibilisation avait été proposée. Il a été observé que les besoins principaux en termes de ressources se référaient au temps disponible et à des interventions d'ordre diplomatique. Jelte Van Wieren a voulu savoir pourquoi la stratégie était uniquement orientée envers les nouveaux pays mettant en œuvre l'ITIE et non pas envers les nouveaux pays soutenant l'ITIE. Anthony Richter a répondu que, bien que la stratégie était orientée vers les pays mettant en œuvre l'ITIE, la sensibilisation en direction des pays envisageant tant de mettre en œuvre l'ITIE que de la soutenir serait opportune. Jonas Moberg a ajouté que l'une des plus grosses contraintes à la sensibilisation efficace tenait au fait qu'il existait deux catégories de pays : ceux qui accordaient leur appui à l'ITIE et ceux qui la mettaient en œuvre. Jelte Van Wieren a souligné la nécessité pour l'ITIE d'entrer en contact avec des pays politiquement importants qui pourraient ne pas considérer une éventuelle mise en œuvre de l'ITIE, tels que la Chine et la Russie. Edward Bickham a déclaré que même si des pays comme la Chine n'allaient pas considérer la possibilité d'une mise en œuvre de l'ITIE, il était quand même nécessaire de continuer à renforcer l'engagement et le dialogue avec ces pays. Jelte Van Wieren a posé la question de savoir pourquoi aucun pays du Moyen-Orient ne figurait dans la stratégie. Anthony Richter a fait remarquer que, conformément aux critères relatifs à la sensibilisation, particulièrement le Critère n°4 relatif à la probabilité d'une mise en œuvre effective, les pays du Moyen-Orient n'étaient pas bien classés. Il a été noté que le Conseil d'administration pourrait bien examiner la possibilité d'inclure le Koweït et le Qatar à la liste. La stratégie était également axée sur le renforcement de la diversité régionale. Erry Riyana Hardjapamekas a fait part des efforts actuellement en cours pour promouvoir l'ITIE au sein de l'ASEAN.

Actions

Le Comité de Candidature et de Sensibilisation doit inviter les membres du Conseil d'administration à lui faire part de leurs observations à propos du formulaire de Candidature de l'ITIE.

Le Comité de Candidature et de Sensibilisation doit apporter les corrections proposées et les modifications nécessaires à la version préliminaire du document sur la stratégie de sensibilisation de l'ITIE.

19-7 Rapport de la mission du Secrétariat en Éthiopie

Ce point a été retiré de l'ordre du jour de la réunion.

19-8 Rapport du Comité des Finances

Tony Hodge a présenté le rapport du Comité des Finances. Il a débuté sa présentation en annonçant que le collège des opérateurs miniers avait l'intention d'avoir Deborah Valentine et Andrew Bone en remplacement d'Edward Bickham et de lui-même. Tony Hodge a indiqué que c'était donc la dernière réunion du Conseil d'administration à laquelle il assisterait et il a adressé ses remerciements aux collègues membres du Conseil d'administration et du Secrétariat de l'ITIE pour leur soutien. Revenant au rapport du Comité des Finances, Tony Hodge a présenté David Diamond comme nouveau membre du Comité et a signalé qu'Andrew Bone serait aussi disposé à participer aux travaux du Comité. Dorjdari Namkhajantsan continuerait à participer aux travaux du Comité, et Anwar Ravat a fait part de sa disposition à conseiller le Comité sur des questions spécifiques. La représentation des pays mettant en œuvre l'ITIE resterait à confirmer. Tony Hodge a souligné les implications administratives et pratiques du travail en constante évolution du Conseil d'administration, et la nécessité de renforcer le Secrétariat en conséquence. Il a invité les membres du Conseil d'administration à proposer des candidats potentiels pour le poste de directeur des ressources que le Secrétariat envisage de recruter. La nécessité de stabiliser la base de financement de l'ITIE a aussi été soulignée. Alors que l'ITIE continue de fonctionner sur une séquence de budgets annuels successifs, il serait souhaitable de considérer la possibilité d'élaborer un plan pluriannuel permettant de préparer des budgets prévisionnels et de collecter des fonds.

Eddie Rich a lancé un appel à tout volontaire disposé à participer au Comité d'Audit.

Le Secrétariat doit inviter les membres du Conseil d'administration à siéger au Comité d'Audit.

19-9 Rapport sur la préparation de la 6^e Conférence mondiale

Il a été convenu d'essayer de programmer la 6^e Conférence mondiale de l'ITIE entre février et mai 2013. Eddie Rich a rappelé aux membres du Conseil d'administration la discussion qui avait eu lieu à Djakarta à propos de la décision concernant le moment opportun pour faire tenir la Conférence mondiale. Le Secrétariat a recommandé au Conseil d'administration de maintenir la fréquence d'une Conférence mondiale tous les deux ans. Concernant le choix du lieu, Eddie Rich a expliqué que des discussions avec des pays hôtes possibles étaient en cours, et il a prié le Secrétariat de transmettre une recommandation au Conseil d'administration à cette fin. Le Secrétariat a accueilli toute proposition provenant de membres du Conseil d'administration concernant l'endroit où pourrait se tenir et la forme que pourrait prendre la Conférence.

Actions

Le Secrétariat doit présenter une recommandation au Conseil d'administration sur le lieu où pourrait se tenir la prochaine Conférence mondiale.

19-11 Réunions du Conseil d'administration en 2012

Il a été convenu que le Secrétariat diffuserait les dates proposées pour la tenue des deux prochaines réunions du Conseil d'administration et qu'il consulterait les membres du Conseil d'administration dès que possible afin de

dresser la liste des disponibilités de chacun. Jonas Moberg a proposé que la 20^e réunion du Conseil d'administration se tienne soit les 20 et 21 juin ou les 27 et 28 juin à Lima, au Pérou. Le gouvernement péruvien en collaboration avec le Secrétariat a exprimé le souhait d'organiser une conférence régionale immédiatement après la réunion du Conseil d'administration.

Actions

Le Secrétariat doit confirmer les dates et les lieux où se pourraient se tenir la deuxième et la troisième réunion du Conseil d'administration en 2012.

Questions diverses

Anthony Richter a fait remarquer que les désaccords à propos de la section 1504 du règlement Dodd-Frank pourraient avoir une incidence sur le champ d'activités élargi de l'ITIE. Certains membres du Conseil d'administration ont relevé une forte complémentarité qui existe entre les dispositions de l'ITIE et celles de la législation Dodd-Frank. Keith Ruddock a fait souligner qu'il existerait toujours des points de désaccord et a déclaré que ces désaccords ne devraient pas interférer avec les activités du Conseil d'administration de l'ITIE. Diarmid O'Sullivan a rappelé aux membres du Conseil d'administration que le consensus à la base de l'ITIE avait été exposé à quelques tensions du fait de certains événements récents relatifs à la loi Dodd Frank, et que ce consensus exigeait un travail continu de la part des parties prenantes

Jelte Van Wieren a annoncé que les Pays-Bas assureraient un détachement de personnel auprès du Secrétariat pour une période de deux ans.

Stephen Gallogly a annoncé que c'était sa dernière participation à une réunion du Conseil d'administration, et que Robert Cekuta serait nommé à son remplacement. Il a remercié ses collègues membres du Conseil d'administration et le Secrétariat pour leur collaboration.

Résumé des actions

La Présidente de l'ITIE devra former deux groupes de travail, l'un traitant du renforcement de l'ITIE sous l'état de ses dispositions actuelles et l'autre traitant des options possibles pour l'extension des paramètres de l'ITIE. Ils devront élaborer des propositions de stratégie devant être examinées lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Mise sur pied d'un groupe de travail chargé de formuler plus clairement la théorie du changement de l'ITIE.

À l'avenir, lors de la mise à jour des points relatifs aux actions à prendre, le Secrétariat insèrera des notes de bas de page expliquant les raisons pour lesquelles certaines d'entre elles n'ont pas été menées à bien.

À l'avenir, le Secrétariat invitera les membres à lui faire parvenir leurs commentaires sur ses rapports d'activités annuels par le biais du Comité de Gouvernance et des Circulaires du Conseil d'administration.

Le Secrétariat doit réunir un groupe de travail dans le but d'examiner le champ d'application s'appliquant à l'Irak afin de faire une recommandation au Conseil d'administration sur le type de couverture suffisant pour que l'Irak soit déclaré Conforme.

Le Secrétariat doit procéder à une commande d'un examen des Exigences n°12 et n°13.

Le Secrétariat doit faire part des décisions du Conseil d'administration aux gouvernements du Cameroun, du Kazakhstan, de la Mauritanie et du Pérou.

Le Comité de Validation doit présenter des recommandations relatives à la revue du modèle de Validation lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Le Comité de Validation devra chercher à obtenir l'approbation vis-à-vis des recommandations concernant

l'amélioration des procédures s'appliquant aux examens du Secrétariat et ce par voie de Circulaire du Conseil d'administration.

Le Comité de Candidature et de Sensibilisation doit inviter les membres du Conseil d'administration à lui faire part de leurs observations à propos du formulaire de Candidature de l'ITIE.

Le Comité de Candidature et de Sensibilisation doit apporter les corrections proposées et les modifications nécessaires à la version préliminaire du document sur la stratégie de sensibilisation de l'ITIE.

Le Secrétariat doit inviter les membres du Conseil d'administration à siéger au Comité d'Audit.

Le Secrétariat doit présenter une recommandation au Conseil d'administration sur le lieu où pourrait se tenir la prochaine Conférence mondiale.

Le Secrétariat doit confirmer les dates et les lieux où se pourraient se tenir la deuxième et la troisième réunion du Conseil d'administration en 2012.

Liste des participants

Membres du Conseil d'administration

Présidente

La très Honorable Clare SHORT

Pays

Pays mettant en œuvre l'ITIE

M. Sidi OULD ZÉÏNE, Président du Comité national, ITIE Mauritanie

M. Florent Michel OKOKO, Président du Comité exécutif, ITIE Congo

M. Ibrahim DANKWANBO, Trésorier général, Nigéria

M. Alfredo PIRES, Secrétaire d'État aux Ressources naturelles, Timor-Leste

M. Erry Riyana HARDJAPAMEKAS, Chef du Secrétariat intérimaire, ITIE Indonésie

Suppléant : **M. Shahmar MOVSUMOV**, Directeur exécutif, Fonds national pétrolier, Azerbaïdjan

Pays soutenant l'ITIE

M. Stephen GALLOGLY, Directeur pour la Politique internationale de l'Énergie et des Matières premières, Département d'État, Etats-Unis

Suppléant : **M. Mark PEARSON**, Directeur général, Relations externes, Secteur de l'intégration des Sciences et des Politiques, Ressources naturelles, Canada

Mme Sarah COOKE, Chef du service Croissance et Résilience, Department for International Development, Royaume-Uni

M. Jelte VAN WIEREN, Chef de la Division Bonne gouvernance, ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas

Organisations de la Société civile

M. Dorjdari NAMKHAJANTSAN, Directeur, Forum pour une société ouverte, Mongolie

Suppléant : **M. Mericio J. DOS REIS "Akara"**, Directeur, Institut Luta Hamutuk, Timor-Leste

Mme Hannah OWUSU-KORANTENG, Directrice exécutive adjointe, Wacam, Ghana

Suppléant : **M. Sabit BAGIROV**, Directeur, Centre de recherches économiques et politiques, Azerbaïdjan

M. Diarmid O'SULLIVAN, Conseiller - Europe, Global Witness, Royaume-Uni

Suppléant : **M. Eelco DE GROOT**, Responsable des politiques, Cordaid, Pays-Bas

M. Anthony RICHTER, Directeur adjoint, Open Society Foundations, Etats-Unis

Suppléant : **M. Epifanio BACA TUPAYACHI**, Grupo Propuesta Ciudadana, Pérou

Entreprises y compris les investisseurs

Mme Baiba RUBESA, Chargée de la Responsabilité sociale de l'entreprise, Statoil ASA

M. Stuart BROOKS, Directeur, Relations internationales, Chevron

Suppléant : **M. Guillermo GARCIA**, Responsable Transparence, ExxonMobil Corporation

M. Olivier LOUBIÈRE, Déontologue du Groupe, Corporate Business Ethics Advisor, AREVA

Suppléant : **M. Jim MILLER**, Vice-président, Affaires environnementales, Freeport-McMoRan, Copper&Gold Inc.

M. R. Anthony HODGE, Président, Conseil international des Mines et des Métaux

Suppléant : **M. Edward BICKHAM**, Conseiller, Conseil international des Mines et des Métaux

M. Keith RUDDOCK, Conseiller général, Exploration & Production, Royal Dutch Shell

Suppléant : **Mme Elodie Grant Goodey**, Responsable des questions sociétales et des relations externes, BP

M. David DIAMOND, Chef des Investissements socialement responsables, Allianz GI Europe

Secrétariat du Conseil d'administration

M. Jonas MOBERG, Chef du Secrétariat de l'ITIE, Oslo

Observateurs

Mme Marta ABRANTES, Relations internationales & élargissement, Direction générale pour l'Énergie, Commission européenne

M. Javier AGUILAR, Chef de programme adjoint, Banque mondiale

Mme Zainab AHMED, ITIE Nigéria (NEITI) Coordinatrice nationale, Nigéria

M. Manpreet ANAND, Chevron

M. Michael BARRON, BG-Group

M. Francisco BATALLER-MARTIN, Responsable du Secteur Finances Publiques, Commission européenne

M. Wouter BIESTERBOS, Chargé principal des politiques, Division de la Bonne gouvernance, Pays-Bas

M. Andrew BONE, De Beers

M. Olivier BOVET, Responsable du programme de la promotion des échanges commerciaux, Secrétariat d'État aux Affaires économiques, SECO, Suisse

Mme Ambarsari Dwi CAHYANI, Spécialiste du Périmètre pour le Secrétariat intérimaire, ITIE Indonésie

M. Robert CEKUTA, Principal assistant adjoint au Secrétaire, États-Unis

Mme Diana CORBIN, Chargé des Opérations, Relations Donateurs EITI, Banque mondiale

M. Hervé CRONEL, Conseiller spécial, Chargé de l'Économie et du Développement Durable, International Organisation of the Francophonie

Mme Malaika CULVERWELL, Division Énergie, Banque Interaméricaine de Développement

Mme Aleksandra Fernandes Da COSTA, Étudiante, Doctorat en Sciences politiques, University of Exeter, Royaume-Uni

M. Daniel DARGENT, Conseiller d'Ambassade, Belgique

M. Paulo De SA, Directeur, Division Politiques, Pétrole, Gaz et Mines, Banque mondiale

Mme Lisa ELLMAN, Bureau de l'Administration et du Budget, Dépt. de l'Intérieur, États-Unis

M. Farid FARZALIYEV, Fonds national pétrolier, Azerbaïdjan

M. Jordi FERRARI, Ministère des Affaires étrangères, France

M. Marti FLACKS, Département d'État, États-Unis

Mme Alexandra GILLIES, Responsable de la Gouvernance, Revenue Watch Institute

M. Edward GONDWE, Banque africaine de développement, Tunisie

M. Greg GOULD, Assistant adjoint, Secrétaire pour les Revenus issus des Ressources naturelles, Dépt. de l'Intérieur, États-Unis

Mme Elda GUTTERES, Coordinatrice nationale, Timor-Leste

Mme Sophia HARDING, Chargée de Programme, Publish What You Pay (PYWP)

- Mme Saman HUSSAIN**, Bureau des actions collaboratives et de Résolution des Différends, Dépt. de l'Intérieur, États-Unis
- M. Rovshan ISMAYILOV**, Economiste, Département des Contrats pétroliers, Fonds national pétrolier, Azerbaïdjan
- M. James JUNKE**, Département des Affaires étrangères et du Commerce international, Canada
- M. Faustin-Ange KOYASSE**, Economiste principal, Banque mondiale, Cameroun
- M. Jean-François LASSALLE**, Directeur Affaires Publiques, Total, France
- Mme Jana LEUTNER**, GIZ, Allemagne
- M. Drew MALCOMB**, Directeur des Communications pour le Budget, l'Administration et les Politiques, Dépt. de l'Intérieur, États-Unis
- M. Carlo MERLA**, Coordinateur pour l'Afrique, PWYP
- Mme Isabel MUNILLA**, Directrice, Publish What You Pay, États-Unis
- M. Auwal Ibrahim MUSA**, PWYP Nigéria
- M. Paul MUSSENDEN**, Conseiller principal du Secrétaire adjoint pour les Terres et l'Extraction des Minéraux, Dépt. de l'Intérieur, États-Unis
- M. Brendan O'DONNELL**, Responsable, Groupe pétrole, gaz et mines, Global Witness
- Mme Tonaina NGORORANO**, Banque africaine de développement
- Mme Verity OUTRAM**, Coordinatrice Chartre sur les Ressources naturelles, Royaume-Uni
- M. Anwar RAVAT**, Responsable du Programme, Unité ITIE, Pétrole, Gaz et Opérations, Banque mondiale
- M. Jon RICHARDSON**, Directeur, Section de liaison entreprises et ressources, Dépt. des Affaires étrangères et du Commerce, Australie
- Mme Marinke van RIET**, Directrice internationale, PWYP
- Mme Hilde ROED**, Consultante principale, Rapports de durabilité, Statoil
- M. Michael ROESCH**, Responsable-adjoint du Programme - Finances publiques, Initiatives pour la Transparence et la Réforme administrative, GIZ
- M. Andrew SCHLOEFFEL**, Directeur de l'Engagement et des Politiques minières, AusAID
- M. Christopher SHELDON**, Spécialiste de l'exploitation minière, Banque mondiale
- M. Johannes SAID SOUSSAN**, Ministère des Affaires étrangères, Danemark
- M. Harald TOLLAN**, Conseiller principal, Section multilatérale banques et finance, ministère des Affaires étrangères, Norvège
- M. Andrew VICKERS**, Vice-président, Communications, Shell International
- M. Juan Cruz VIEYRA**, Banque interaméricaine de développement
- M. Agus WIBOWO**, Chargé de projet, ITIE Indonésie
- M. Lodewijk Gualtherie van WEEZEL**, Conseiller juridique, Shell International BV
- M. Johnny WEST**, Consultant, PNUD Irak
- Mme Erica WESTENBERG**, Chargée politique de l'ITIE, Revenue Watch Institute
- M. Joe WILLIAMS**, Secrétariat international de PWYP

Secrétariat international de l'ITIE

- Mme Kjerstin ANDREASEN**, Administratrice
- M. Sam BARTLETT**, Directeur régional et technique
- M. Tim BITTIGER**, Directeur régional
- Mme Marie-Ange KALENGA**, Directrice régionale
- Mme Leah KROGSUND**, Secrétaire exécutive
- M. Francisco PARIS**, Directeur régional
- M. Eddie KRICH**, Chef adjoint du Secrétariat
- Mme Dyveke ROGAN**, Responsable pays
- M. Anders KRÅKENES**, Responsable de la communication

ANNEXE : Résumé des décisions du Conseil d'administration sur la Validation, Wiston house, le 15 octobre 2012

Résumé des décisions du Conseil d'administration sur la Validation

Décision du Conseil d'administration concernant le Cameroun

Le Conseil d'administration décide que le statut de pays Candidat du Cameroun est renouvelé pour une période de 18 mois (c.-à-d. d'ici le 15 août 2013), période à la fin de laquelle le pays devra avoir achevé une Validation ITIE qui atteste de sa Conformité à la version 2011 des Règles de l'ITIE. Si le Cameroun n'accède pas au statut de pays Conforme d'ici le 15 août 2013, il sera radié de l'ITIE. Après l'échéance du 31 décembre 2012, il lui faudra obligatoirement se conformer aux dispositions de l'Exigence 5(e) de la version 2011 des Règles de l'ITIE relative à la présentation ponctuelle et régulière des rapports ITIE.

Le Groupe multipartite du Cameroun devra convenir d'un nouveau plan de travail et le publier dans un délai de trois mois (d'ici le 13 mai 2012) ; ce plan fixera les actions requises par le Conseil d'administration pour parvenir à la Conformité à la version 2011 des Règles de l'ITIE, et comprendre un calendrier pour l'exécution de la nouvelle Validation qui devra être achevée d'ici le 15 août 2013.

En prenant cette décision, le Conseil d'administration invite également le gouvernement du Cameroun à renouveler son engagement envers l'ITIE et demande au Secrétariat international, aidé des organisations soutenant l'ITIE de prendre les mesures nécessaires pour encourager les parties prenantes à reprendre rapidement leur travail afin d'atteindre la Conformité.

Décision du Conseil d'administration concernant le Kazakhstan

Le Conseil d'administration conclut que le Kazakhstan n'a pas mené à bien les mesures correctives demandées par le Conseil. Le Conseil d'administration décide que le Kazakhstan conservera son statut de pays Candidat, sous réserve qu'il convienne d'un plan de travail clairement défini pour accéder au statut de pays Conforme, comprenant notamment un calendrier de la prochaine Validation.

Conformément aux dispositions transitoires relatives à l'édition 2011 des Règles de l'ITIE, le Conseil d'administration a convenu du renouvellement de la Candidature du Kazakhstan pour une période de 18 mois (c.-à-d. d'ici le 15 août 2013), période à la fin de laquelle le pays devra avoir achevé une Validation qui atteste de sa Conformité à l'édition 2011 des Règles de l'ITIE, y compris aux dispositions de l'Exigence 5(e) relatives à la présentation ponctuelle et régulière de rapports ITIE. Si le Kazakhstan ne parvient pas à atteindre le statut de pays Conforme à l'issue de la période de 18 mois, il sera radié de l'ITIE.

Il a été convenu que le Conseil national des parties prenantes devra se mettre d'accord sur un nouveau plan de travail qu'il publiera ; ce plan fixera les actions requises pour parvenir à la Conformité à la version 2011 des Règles de l'ITIE, et il comprendra un calendrier de la nouvelle Validation qui devra être achevée d'ici le 15 août 2013.

Le Conseil d'administration a également invité le gouvernement du Kazakhstan à renouveler son engagement envers l'ITIE, et demande au Secrétariat international, aidé des organisations soutenant l'ITIE, de prendre les mesures nécessaires pour encourager les parties prenantes à reprendre leur travail rapidement afin d'atteindre la Conformité.

Décision du Conseil d'administration concernant la Mauritanie

Le Conseil d'administration de l'ITIE accorde à la Mauritanie le statut de pays Conforme à l'ITIE à compter du 15

février 2012. Conformément aux Règles de l'ITIE :

- La Mauritanie doit de nouveau procéder à une Validation dans un délai de 5 ans (c.-à-d. d'ici le 14 février 2017) ;
- Les parties prenantes au processus peuvent exiger une nouvelle Validation à tout moment au cours de cette période si elles estiment que le processus doit être réexaminé ;
- Lorsque des inquiétudes fondées existent sur le fait qu'un pays a atteint le statut de Conformité à l'ITIE, mais que sa mise en œuvre de l'ITIE est ensuite retombée sous le niveau requis pour la Conformité, le Conseil d'administration se réserve alors le droit de demander à ce pays de procéder à une nouvelle Validation au risque d'être radié de l'ITIE ;
- Conformément aux dispositions transitoires de l'édition 2011 des Règles de l'ITIE convenues par le Conseil d'administration le 9 juin 2011, la Mauritanie est encouragée à appliquer les dispositions transitoires de l'édition 2011 des Règles de l'ITIE dès que possible. Plus particulièrement, la Mauritanie devra publier des rapports ITIE tous les ans. Ces rapports devront reprendre des données qui ne doivent pas porter sur des exercices plus anciens que les deux derniers exercices comptables révolus (p. ex. un rapport ITIE publié au cours de l'année civile/l'exercice comptable 2013 devra se fonder sur les données remontant au maximum à l'année civile/l'exercice comptable 2011).

Le Conseil d'administration félicite le gouvernement de la Mauritanie pour son engagement soutenu en faveur du processus de l'ITIE et la direction qu'il imprime à celui-ci. Le Conseil d'administration félicite également le Comité National pour ses efforts et son rôle dans la mise en œuvre de l'ITIE. Le Conseil d'administration appelle le gouvernement et le Groupe multipartite à faire en sorte que ses recommandations soient pleinement mises en œuvre, et il charge le Secrétariat international de l'ITIE de lui fournir des rapports de suivi à intervalles réguliers.

Décision du Conseil d'administration concernant le Pérou

Le Conseil d'administration de l'ITIE accorde au Pérou le statut de pays Conforme à l'ITIE à compter du 15 février 2012. Conformément aux Règles de l'ITIE :

- Le Pérou doit de nouveau procéder à une Validation dans un délai de 5 ans (c.-à-d. d'ici le 14 février 2017) ;
- Les parties prenantes au processus peuvent exiger une nouvelle Validation à tout moment au cours de cette période si elles estiment que le processus doit être réexaminé ;
- Lorsque des inquiétudes fondées existent sur le fait qu'un pays a atteint le statut de Conformité à l'ITIE, mais que sa mise en œuvre de l'ITIE est ensuite retombée sous le niveau requis pour la Conformité, le Conseil d'administration se réserve alors le droit de demander à ce pays de procéder à une nouvelle Validation au risque d'être radié de l'ITIE ;
- Conformément aux dispositions transitoires de l'édition 2011 des Règles de l'ITIE convenues par le Conseil d'administration le 9 juin 2011, le Pérou est encouragé à appliquer les dispositions transitoires de l'édition 2011 des Règles de l'ITIE dès que possible. Plus particulièrement, le Pérou devra publier des rapports ITIE tous les ans. Ces rapports devront reprendre des données qui ne doivent pas porter sur des exercices plus anciens que les deux derniers exercices comptables révolus (p. ex. un rapport ITIE publié au cours de l'année civile/l'exercice comptable 2013 devra se fonder sur les données remontant au maximum à l'année civile/l'exercice comptable 2011).

Le Conseil d'administration félicite le gouvernement du Pérou pour son engagement dans le processus de l'ITIE. Le Conseil d'administration félicite aussi la « Comision Nacional » de l'ITIE Pérou pour son étroite collaboration et son suivi efficace de la mise en œuvre de l'ITIE, particulièrement au cours des derniers mois, répondant ainsi aux

préoccupations du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration salue également l'engagement du gouvernement péruvien dans ses efforts visant à renforcer la transparence dans le secteur extractif au Pérou et à faire progresser la transparence au niveau régional.